

34 - Animations commerciales et artisanales - Versement de subventions

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur :

I - Dossier FISAC TRAMWAY

Le Conseil Municipal de Besançon a autorisé M. le Maire de Besançon à déposer auprès des services de l'Etat un dossier d'accompagnement des commerces à l'occasion des travaux de la première ligne de tramway.

Ce dossier se décompose en un plan d'actions qui, bien qu'en attente de la réponse de l'Etat quant à son implication, sont toutes engagées.

Les associations de commerçants situées sur le tracé ont parfaitement assimilé les enjeux des actions proposées et s'impliquent fortement dans la mise en place des différentes actions d'animations ou de communication.

Sept d'entre elles sont d'ores et déjà engagées dans la mise en place de leurs animations lesquelles, pour être éligibles au soutien de l'Etat doivent être innovantes et originales :

- 1 - l'Association Commerce et Artisanat aux Chaprais,
- 2 - l'Union des Commerçants de Besançon (UCB),
- 3 - l'Association des Commerçants de l'Île de France,
- 4 - l'Association du Centre Commercial de Cassin,
- 5 - Métiers d'Art en Franche-Comté,
- 6 - l'Association des Commerçants du Marché Beaux-Arts,
- 7 - l'Association Village de Tarragnoz.

1 - Association Commerce et Artisanat aux Chaprais

L'action promotionnelle de l'association Commerce et Artisanat aux Chaprais se déroulera le 1^{er} juin 2013, place de la Liberté.

La place de la Liberté accueillera à cette occasion des stands mettant en valeur la diversité et l'attractivité des commerces du quartier des Chaprais, et le lancement des inscriptions pour le troc des Chaprais qui se déroulera le dimanche 8 septembre 2013. Les enfants seront particulièrement visés dans des moments festifs, par l'intermédiaire d'un concours de dessins et d'un lancer de ballons.

Il est demandé le soutien de la Ville de Besançon et de l'Etat pour cette action promotionnelle à hauteur de 4 000 € au titre du soutien à la communication.

2 - Union des Commerçants de Besançon

L'UCB envisage une action de communication de grande ampleur sur le quartier de Battant le 22 juin 2013, intitulée «les savoirs faire de Battant». Au cours de cette journée les commerçants et artisans du quartier Battant se mettront en valeur, feront des démonstrations dans la rue et proposeront aux chalands des offres promotionnelles.

Ce projet fait l'objet d'une coopération avec les différents partenaires que sont la Ville de Besançon à travers une implication forte de son service Commerce, de l'espace des Bains Douches et du collectif Zone Art.

Il est demandé le soutien de la Ville de Besançon et de l'Etat pour cette action promotionnelle à hauteur de 2 000 € au titre du soutien à la communication.

3 - Association des Commerçants de l'Île de France

L'Association des Commerçants de l'Île de France souhaite reconquérir la clientèle, et pour ce faire, engager des actions de promotion et de valorisation des commerces du centre commercial de l'Île de France, principalement dirigées vers l'Hôpital Minjoz et les facultés de médecine et de pharmacie.

Ces actions se dérouleront en deux temps, une première vague de communication début juillet, une seconde vague à la rentrée de septembre 2013.

Il est demandé le soutien de la Ville de Besançon et de l'Etat pour cette action promotionnelle à hauteur de 2 000 € au titre de la communication.

4 - Association des Commerçants de Cassin

L'Association des Commerçants de Cassin souhaite profiter d'évènements tels que l'anniversaire d'Intermarché et le lancement du drive pour mettre en avant les commerçants et artisans de l'ensemble du secteur dans un temps de communication et d'évènementiel qui débutera début octobre 2013.

Il est demandé le soutien de la Ville de Besançon et de l'Etat pour cette action promotionnelle à hauteur de 2 000 € au titre de la communication.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit 10 000 €, sera prélevée sur la ligne 65.94.6574.0012014 CS 10011, et fera ainsi l'avance des 50 % de la participation éventuelle de l'Etat, ainsi qu'il en est convenu entre les partenaires dans le cadre du comité de pilotage du dossier FISAC TRAMWAY.

II - Subventions hors dossier FISAC TRAMWAY

5 - Association Métiers d'Art en Franche-Comté

L'association Métiers d'Art en Franche-Comté organise d'une année sur l'autre le marché de potiers créateurs place Granvelle, en alternance avec le marché de bijoux de création. Le marché de potiers se déroulera les 25 et 26 mai 2013 et proposera au public une vingtaine d'exposants dans le cadre d'une manifestation ouverte au public.

Il est demandé le soutien de la Ville de Besançon pour un montant de 4 850 €.

En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur la ligne 65.91/6574 CS 10011.

6 - Association des Commerçants du Marché Beaux-Arts

L'association des Commerçants du Marché Beaux-Arts envisage de s'associer avec l'Union des Commerçants de Besançon dans le cadre de son opération de printemps qui a pour objectif de relancer la fréquentation du centre-ville en augmentant les chiffres d'affaires des commerçants et artisans.

Pour ce faire, profitant de l'opportunité de la Fête des Mères, vecteur d'attractivité pour le commerce et l'artisanat, et tablant sur la reprise de la consommation, et à la demande des consommateurs qui trouvent l'ambiance sonore un peu froide, l'association des Commerçants du Marché Beaux-Arts relancera la mise en ambiance musicale du marché en remettant en service son matériel de sonorisation actuellement défectueux.

Pour compléter cette mise en ambiance, l'association des Commerçants du Marché Beaux-Arts proposera aux chalandes, du 25 mai au 2 juin 2013, une animation des allées ainsi que des offres promotionnelles mettant en valeur les produits du marché, et renouvellera cette opération promotionnelle à l'occasion de l'anniversaire du marché au mois de septembre.

Il est demandé le soutien de la Ville de Besançon à hauteur de 5 000 €.

7 - Association Village de Tarragnoz

L'association Village de Tarragnoz, en association avec le CCH, veut développer la communication et la convivialité sur ce secteur de la ville, très passant, mais peu animé malgré quelques activités dynamiques néanmoins.

Pour ce faire, et à la demande de ladite association, des riverains, mais aussi des salariés proches (Conseil Général, Tribunal Administratif, etc.), la Ville de Besançon organisera un marché hebdomadaire, place De Lattre de Tassigny, dont les modalités font l'objet d'une délibération spécifique dans ce même Conseil Municipal.

Il est demandé le soutien de la Ville de Besançon à hauteur de 1 000 € au bénéfice de l'association Village de Tarragnoz, pour assurer la promotion de cet événement.

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de délibérer sur l'attribution de ces subventions
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les actes y afférents.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2013.